



COMITE DEPARTEMENTAL MOTOCYCLISTE
5 Allées du Grand Tour
64000 PAU

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
Dimanche 17 décembre 2006 à 10 h 00
à la Mairie de Navarrenx

L'ordre du jour :

- 1) Rapport moral du Président
- 2) Rapport financier
- 3) Réalisations 2006
- 4) Projets 2007
- 5) Appel de cotisations
- 6) Distribution des annuaires Ligue et Licences 2007
- 7) Questions diverses

la réunion est présidée par Denis WAREMBOURG.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Les clubs présents : MC Navarrais, MC du Béarn, MC Pau-Arnos, Soule Quad Passion, MC 2 Gaves, MC Embourbés, MC BAB et Sud Landes, Ecole de pilotage et de Sécurité Moto d'Anglet, T.C. Basque, ASM Moto Verte,

Les membres excusés : MC du Lees, MC Holeshot, MC Buzy, Pyrénées Quads

- Le Président ouvre la séance à 10 h 30 et remercie les membres de leur présence. Il donne la parole à Monsieur Jean BAUCOU Maire de Navarrenx qui fait un discours d'accueil.
- Le président rappelle les activités réalisées en 2006 :
 - Formation : 7 commissaires techniques ont été formés ou recyclés
 - 10 courses ont été organisées dans le département dont 4 championnats de France
 - L'opération « la caravane de la Sécurité Routière » a été menée dans 14 ville du département (Orthez ayant annulé au dernier moment). Jean-Luc Vignau, Breveté d'Etat souligne la bonne coordination, dans l'ensemble, avec les différents partenaires et municipalités. A Pau, faute d'avoir des collégiens, le CDM64 a participé au Salon Auto/Moto. Le CDM 64 a pu exposer ses différentes activités ainsi que celles des clubs et faire différentes démonstrations (initiation motocross, trial, rôle des commissaires, etc ...). Le Président souligne néanmoins le manque de bénévoles sur certains sites afin d'aider Jean-Luc Vignau. Il espère que les clubs seront plus présents lors de cette action éducative en 2007.

- Le CDM a fait l'achat de radios. Cet achat qui reste coûteux, a permis une meilleure information lors des courses.
 - Information sur les nouveaux dossiers d'homologation : A ce jour 11 circuits sont homologués dans le département. Le dernier est Buzy qui bénéficie de l'homologation pour 4 ans. Tous les dossiers de demande de manifestation ou d'homologation sont téléchargeables sur le site Web du CDM 64.
 - Le site Internet du CDM 64 (<http://membres.lycos.fr/cdm64>) crée le 23 novembre 2005 fonctionne bien et donne toutes les informations aux clubs (calendrier, résultats, dossiers, et infos diverses)
 - Le CDESI (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature) se met en place progressivement dans les Pyrénées Atlantiques. Le sport motocyclisme est représenté dans cette commission par le CDM 64.
- Le rapport financier donne, à ce jour, un bénéfice de 1 927 €. Les recettes sont de 13 921,08 € et les dépenses de 11 994,08 €. La Trésorière souligne que le CDM remboursera l'avance faite par un de ces membres pour l'achat des radios tout en conservant une trésorerie saine.

11 clubs sur les 20 que comporte le département ont réglé la cotisation (25 €). **Le CDM 64 signale qu'il n'assurera pas l'assistance aux clubs qui ne sont pas affiliés. Cela comprend l'aide administrative sur les dossiers de demande d'organisation, sur les homologations de circuits (les frais de déplacement du délégué FFM seront à la charge du club demandeur), fourniture des officiels du département pour les courses (facturation de 10 € par commissaire). D'autre part, il est rappelé que les demandes de subventions DDJS seront automatiquement refusées si elles ne sont pas validées par le CDM 64 (CNDS 2007).**

Le CDM 64, avec l'aide des clubs, a souhaité remercier les officiels du département en leur offrant le repas qui aura lieu en fin d'assemblée générale. Seulement 5 clubs ont donné une participation. Il est rappelé que les officiels viennent bénévolement sur les courses et surtout que leurs frais de déplacement sont entièrement à leur charge. Le CDM et les commissaires présents auraient souhaité une plus grande reconnaissance de leur fonction.

- Pour 2007, 13 épreuves sont déjà programmées. Le CDM 64 rappelle que toutes les organisations motocyclistes sont soumises à la réglementation en vigueur et qu'il ne cautionnera, en aucun cas, celles qui n'auront pas obtenu l'agrément de la commission de sécurité, qui est obligatoire.
- Le CDM met en place un Trophée Départemental NCB. Ce trophée est réservé aux licenciés NCB FFM et permettra un classement des pilotes qui courent en OPEN. Il est donc ouvert aux pilotes de tout niveau. Le CDM 64 demande aux Présidents de clubs d'informer leurs pilotes de ce nouveau trophée. Le bulletin d'engagement est à télécharger sur le site du CDM 64 (page « calendrier »).
- La distribution des annuaires de la ligue et des licences est faite aux représentants des clubs présents. A cette occasion, le CDM 64 offre à tous les membres présents un agenda personnalisé. Les clubs absents prendront contact avec le Président du CDM 64 afin d'obtenir leurs annuaires et licences 2007.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président clôture la séance et invite les participants à partager le verre de l'amitié.